

## **LES FEMMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IVOIRIENNE INTERPELLENT LE PANEL DES 5 CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS**

Les femmes de la société civile ivoirienne, issues du CEF-CI, de la COFEMCI-REPC, du FOSCAO-CI, d'OFACI, de l'OFEP, du REFMA-CI, du REPSFECO Régional et National et du WANEP-CI/WIPNET exhortent le Panel des cinq Chefs d'État à reconnaître la place incontournable de la femme en tant qu'architecte de la paix et du développement durable, afin que les intérêts communs de tous les ivoiriennes et ivoiriens soient pris en compte dans le souci des "Valeurs partagées", thème du 16<sup>ème</sup> et dernier sommet de l'Union Africaine.

### ***Ces femmes interpellent le Panel des cinq Chefs d'Etat sur:***

- L'absence de dispositions et de mesures prises par les décideurs de l'UA et de la CEDEAO en vue de garantir l'application effective des directives des Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui toutes appellent à la prise en compte des femmes et du genre dans les processus de médiation et de résolution des conflits.
- Le rôle que la CEDEAO et l'UA peuvent et doivent jouer afin (i) de servir d'exemple et (ii) d'influencer positivement l'image, les capacités d'action et les rapports entre hommes et femmes dans les sphères de décision et aux yeux de l'opinion publique.
- Le voile posé sur le rôle vital et historique que la femme ivoirienne a joué et continue de jouer dans la construction politique, économique et sociale de la Côte d'Ivoire : en effet, qui ne se souvient pas du courage, de la détermination et du sens du sacrifice des femmes qui ont marché sur la prison de Grand-Bassam ? Qui peut oublier la grève des achats qui a fait basculer le pouvoir colonial d'alors ?

### ***Aussi, recommandent-elles au Panel des Cinq Chefs d'Etat:***

- La prise en compte immédiate de mesures correctives pouvant pallier à certains constats avant la finalisation du rapport, notamment la désignation et l'inclusion (i) d'experts féminins avec des compétences avérées en matière de médiation inclusive et sensible au genre (ii) d'une ou plusieurs médiatrices femmes de haut niveau dans le processus de médiation en cours et ce conformément à l'Appel lancé par les Femmes de Côte d'Ivoire et la lettre de Mme Michelle Bachelet, Directrice Exécutive de ONUFEMMES transmise à Monsieur Jean Ping avant le XVI<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat Africains de Addis-Abeba;
- La fermeture immédiate et l'ouverture de procédures juridiques contre les *Media de la haine* et leurs auteurs, en particulier ceux utilisés à des incitations directes au public et contre les femmes ;

- L'audit externe et interne du processus entier de médiation de l'UA et de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, du point de vue de l'intégration du genre, y compris à travers l'examen et l'analyse des stratégies et actions éventuelles mises en place par les organes chargés de la promotion du genre au sein de ces deux instances ;
- La mise sur pied d'un Comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de cet audit ;
- La restitution des résultats de l'audit aux Chefs d'Etat, aux organes chargés de la promotion du genre au sein de l'UA et de la CEDEAO et aux Organisations de la Société Civile en Côte d'Ivoire et dans le reste du continent ;
- L'appui de programmes humanitaires et de développement visant des activités de cohésion sociale des différentes communautés ethniques de Côte d'Ivoire ;
- La prise en compte dans les conclusions du Panel, des initiatives de médiation que les femmes de la société civile ont mené pour encourager les deux camps à protéger les vies des femmes et des enfants et à rechercher une issue pacifique de la crise.

Enfin, les femmes de la société civile de Côte d'Ivoire ***prennent à témoin la communauté nationale, sous-régionale et internationale de cette interpellation démocratique et se désolidarisent de toute conclusion ne prenant pas dûment en compte les souffrances des femmes, des jeunes et des enfants en Côte d'Ivoire.***

Pour les femmes de la société civile de Côte d'Ivoire,

- **Le REPSFECO-Régional (Réseau Paix & Sécurité Des Femmes De L'Espace CEDEAO)**
- **Le REPSFECO- CI**
- **WANEP-CI/WIPNET (West Africa Network for Peacebuilding/ Section Côte d'Ivoire)**
- **OFEP (Organisation des Femmes D'Eburnie Pour La Paix)**
- **CEF-CI (Centre Féminin la démocratie et les droits humains en Côte d'Ivoire)**
- **OFACI (Organisation des Femmes Actives de Côte d'Ivoire)**
- **FOSCAO-CI (Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest/ Section Côte d'Ivoire)**

- **COFEMCI-REPC (Coordination des Femmes de Côte d'Ivoire pour les élections et la Reconstruction Post Crise)**
- **REFMA-CI (Réseau des Femmes Musulmanes d'Afrique/ Section Côte d'Ivoire)**

## CENTRE FEMININ POUR LA DEMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS



### Section Côte d'Ivoire

*Secrétariat permanent : (225) 02.25.19.96 / (225) 04.87.56.06*



**WACSO-FOSCAO** Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest

**FOFDGN** (Fédération des Organisations Féminines du Grand Nord pour la Paix)



**WANEP-Côte d'Ivoire**  
*West Africa Network for  
Peacebuilding*



**ORGANISATION DES FEMMES ACTIVES  
DE COTE D'IVOIRE**



**Coordination des Femmes de Cote d'Ivoire pour les  
La Reconstruction Post Crise**



